ROUBAIX

Diviser pour Régner

Depuis quelques jours, la presse conservatrice et cléricale ayant eu vent d'un léger malentendu existant entre le Parti socialiste unifié et trois conseillers municipaux appartenant au Parti, s'est efforcée de mener grand tapage autour de cet événement par elle grossi et défiguré à plaisir dans le but de faire croire aux naïfs lecteurs des pieux organes à une scission socialiste.

A ce sujet l'organe officiel mottiste, entrant en lice derrière «Mère la Croix», prétendait tenir de Delannoy lui-même, que le conseiller socialiste avait ainsi que ses collègues De Cock et Roussel, démissionné du Parti socialiste unifié.

Cette assertion — gratuitement prêtée à Delannoy ainsi que nous avons pu nous en convaincre par la suite — ne tarda pas à être démentie nubliquement par l'un des intéressés, le citoyen De Cock.

De Cock écrivit à l'organe mottiste qu'il n'avait nullement donné sa démission du Parti Ouvrier Socialiste Roubaisien, adhérent à l'unité socialiste.

« J'espère, ajoutait-il, textuellement, ne pas devoir être amené à prendre cette mesure extrême à cause d'une intransigeance que je crois à jamais disparue du Parti Socialiste unifié... »

D'autre part, certain que les propos attribués à Delannoy avaient été falsifiés à dessein par des adversaires peu scrupuleux, nous nous sommes rendu auprès de l'intéressé afin de remettre les choses au point.

« — D'abord nous dit Delannoy, je n'ai pas parlé au nom de mes amis De Cock et Roussel. Je n'avais pas qualité pour cela.

Je reconnais la nécessité de l'unité socialiste à laquelle d'ailleurs j'ai loyalement adhéré. Certains ont voulu, je le sais bien, faire état de mes absences à quelques réunions pour me supposer des intentions que je n'ai jamais eues. Lorsque je n'assistais pas aux réunions de mon Parti, c'était parce que retenu par d'autres sociétés que j'ai l'honneur de présider.

« J'ai dit au rédacteur du journal patronal m'ayant interviewé, que je me croyais obligé vis-à-vis de mes électeurs de défendre au Conseil municipal jusqu'à la fin de mon mandat le programme sur lequel j'ai été élu. Je ne faillirai pas à ce que je considère comme un devoir sacré, et si le comité exécutif de mon parti voulait me faire faire autre chose, je préférerais démissionner de mon parti que ne pas remplir mes engagements vis-à-vis du corps électoral. Mais je n'ai pas démissionné et comme De Cock, j'espère bien ne pas être réduit à en arriver là.

« J'ajoute, poursuivit Delannoy, que si au sein du Conseil municipal était soulevée une question non prévue au programme que j'ai accepté de défendre, je voterai naturellement de la même façon que mes camarades de la minorité ».

Nous n'avons pas rencontré le citoyen Ch. Roussel, mais nous ne doutons pas qu'il soit dans les mêmes dispositions que De Cock et Delannoy.

Somme toute, il n'y avait là-dedans rien qui puisse mettre le parti ébo-réactionnaire en si grande joie.

Les sectaires feront crier que Delannoy et sans doute aussi ses collègues mis en cause, ne rissent, ers consmons, aucun froissement de la part du Comité exécutif de l'Unité.

Le programme qui trie plus particulièrement sur les noms des Conseillers De Cock, Delannoy et Charles Roussel était socialiste en fond comme de la forme et ne saurait que par les tergiversations du programme des socialistes [illegible] le conseiller socialiste [illegible] rale des deux [illegible] en [illegible] par les [illegible]

Une [illegible] marc les [illegible] que [illegible] exécution [illegible] réactionnaire [illegible] ressés à brouiller nos cartes afin [illegible] leur jeu.

Nos ennemis voulant nous diviser pour régner. Ne leur donnons pas dans le panneau et au contraire, unissons-nous pour les vaincre.

MARCELS.

Pour les Etrennes aux *Galeries Lilloises*, grande vente de Jouets, Cadeaux p. Fêtes. Confiserie. Voir l'atelier de *Photo*.

AUXILIAIRES D'ANTOINE DE PADOUE

M. Henri Delomme, demeurant rue d'Arcole, 29, a trouvé un portemonnaie renfermant une certaine somme d'argent et une carte d'abonnement de chemin de fer.

— M. Pierre Perque, demeurant rue de l'Epeule, cour Laureys, 14, a ramassé, place Chevreul, un trousseau de trois clefs qu'il a déposé au 1er arrondissement.

— M. Alfred Armand, demeurant rue Decrême, 33, a trouvé hier matin un paquet de tabliers couleurs;

— L'agent Bosman a trouvé un trousseau de deux clefs.

Succès partout
DES
MOTEURS 'Exact' 'Champion' 'Phénix'
Gazogène-Epurateur "EXACT"
Consommation garantie UN CENTIME par chevs. heur
CALOIN & MARC Usine modèle
45-47-49, r. Kuhlmann, LILLE, téléphone n° 1267.
VENTES — LOCATIONS 570-4.

LA FERME !

M. Emile Lambert, 21 ans, garçon épicier, rue Saint-Georges, est partisan du repos pour les travailleurs, les dimanches et jours de fête.

C'est là une opinion parfaitement défendable, mais M. Lambert s'y prend mal pour la faire aboutir.

Lundi dernier il s'en fut tout seul faire du tapage devant l'épicerie Potin, Grande-Place, à dessein d'obtenir la fermeture de cet établissement.

Les résultats de cette révolte individuelle étaient pourtant faciles à prévoir. M. Lambert fut l'objet d'un procès-verbal et... l'épicerie Potin resta ouverte.

Galeries Lilloises, Fin de saison, occasions dans tous les articles Nouveautés, Confections Dames, Modes, Fantaisies.

Comité exécutif du Parti Socialiste unifié

On nous prie d'insérer la communication suivante : Le Comité exécutif du Parti Unifié déclare nettement et une fois pour toutes qu'il n'existe plus deux organisations socialistes à Roubaix.

La section roubaisienne du dit Parti Unifié se compose uniquement de l'ancien Parti Ouvrier Socialiste Roubaisien et de l'ancien Parti Socialiste d'eFrance.

Nul, par conséquent, n'a plus le droit de se réclamer encore des organisations précitées qui ont été dissoutes par le vote unanime des délégués de toutes les sections socialistes du Nord, réunies au Congrès de Denain.

Pour la section roubaisienne du Parti Unifié et par ordre :

Auguste FRANÇOIS et Henri LEFEBVRE.

COMITE de PROTECTION de L'ENFANCE

Le Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance et de la « Goutte de Lait » vient de faire sa première distribution de récompenses aux mères les plus assidues et les plus méritantes.

Vingt et un bébés brillants de santé ont été présentés aux dames patronesses qui ont admiré leur mine et le bon entretien de ces enfants.

Nous noterons les noms des mères qui ont mérité ces récompenses :

Mmes Dumas, rue Malplaquet, cour Facon, 6. — Lebot, place Chaptal, cour Lezy, 10. — Bailleul, rue de Rocroi, 2. — Poi, rue Buffon, 8. — Debient, rue de l'Epeule, 232. — Decamhière, rue Leverrier, 1. — Six, rue de Lille, cour Motte-Degand, 1. — Chantrys, rue de Denain, cour Leroy, 5. — Mercier, rue du Tilleul, cour Delobel, 2. — Lemaire, rue Meissonnier, 7. — Spriet, rue de Lannoy, 321. — Vandewaele, rue d'Alger, cour Briet, 2. — Delespaul, rue Saint-Louis, cour Screpel, 5. — Armieu, rue de la Planche-Trouée, cour Florin, 25. — Fichelle rue de Lille, impasse des Arts, 5. — Boulant, rue Bernard, cour Vliéghe, 5. — Delanghe, rue Decrême, 193. — Boulant, rue Bernard, cour Vliéghe, 8. — Beck, rue des Longues-Haies, cour Perquy, 8. — Foucart, boulevard de Metz, cour Saint-Henri 14. — Torchy, boulevard de Metz, 42.

Dépôts de Cartes Postales Ed. G B, au Grand Bazar.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

Chez Mme veuve Gayet et fils, M. Joseph Bulaye, 16 ans, teinturier, demeurant à Wasquehal, rue de l'Abeille, 23, a été brûlé au pied gauche par de l'eau bouillante.

Quinze jours de repos.

— M. Aime Vandenbucke, 49 ans, cocher chez Mulle-Wateau, demeurant rue de l'Avenir, 46, à Croix, s'est fracturé la quatrième côte gauche en tombant d'une échelle.

Vingt jours de repos.

— Chez Mme Boulanger et Frégnac, M. Constant Bulteel, 40 ans, tisserand, demeurant rue de Lille, cour Fiau, 8, à Mouvaux, a été blessé à l'ombilic et a contusionné droits en travaillant.

Dix jours de repos.

— Un demeurant de fils de chez MM. Cavrois-Mahieu et Fils, le jeune Jean Mespreuve, 16 ans, demeurant rue de la Guinguette, s'est contusionné l'index droit en soulevant une ensouple.

Dix jours de repos.

— A la Société « La Confiance », M. Paul Hennebelle, 41 ans, fileur de laine, demeurant rue de Rohan, cour Lehoucq, a eu la main droite comprimée entre deux buts.

Dix jours de repos.

— Chez M. Amédée Prouvost, la jeune Flore Lepoutre, 14 ans, bobineuse, demeurant rue du Tilleul, 391, s'est fait une entorse du poignet gauche en tombant.

Douze jours de repos.

— Un serrurier de chez MM. Dubois et Devriendt, M. Julien Dubus, 17 ans, demeurant rue de l'Ommelet, cour Hoche, 5, un morceau de fonte en tombant le blessa au pied droit.

Dix jours de repos.

— Chez MM. C. et J. Pollet, M. Henri Bella, 30 ans, homme de peine, demeurant rue de Lannoy, cour Facon, 11, s'est fait une contusion musculaire en soulevant un rouleau.

Huit jours de repos.

— Un tisserand de chez M. Prouvost-Scrépel, M. Arthur Lalloussé, 25 ans, demeurant rue de Wasquehal, à Tourcoing, a été blessé à la main gauche par un coup de bras de chasse.

Huit jours de repos.

— Chez MM. Boussac, Allart et Cie, M. Cyrille Oberlooghe, 38 ans, chauffeur, demeurant à Wattrelos, rue Couteau, 13, s'est fait une entorse du pied gauche en descendant d'une échelle.

Huit jours de repos.

LUMINOL savon national français pour linge, flanelles, laines ménage, Victor Vaissier. 570-4.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

CERCLE ALEXANDRE DUMAS. — Dimanche dernier, le Cercle Alexandre-Dumas, de Roubaix, a consommé son banquet de Sainte-Cécile, à la Brasserie de l'Espérance, place Notre-Dame, sous la présidence de M. Willem, président de la société.

Au dessert, les chansons ont succédé aux toasts et une sincère gaîté aux chansons.

ŒUVRE DE LA BOUCHÉE DE PAIN ET DU PRET DU COUCHAGE. — *Semaine du 18 au 24 décembre 1905.* — Nombre de portions distribuées : *grandes personnes*, 1,512 ; *enfants*, 1,412. Total : 2,924.

Dons : [illegible] anonyme, vieux vêtements.

ETAT CIVIL

de ROUBAIX du 26 décembre 1905

Naissances. — [illegible] Delbecque, rue Blanchemaille. — [illegible] Amar, rue de l'Alma, 45. — [illegible] Vinchon, rue du Collège. — Valentine Vidème, rue Daniel Stern. — Jean Delgutes, rue de la Fontaine, 51. — Gustave Deuque, rue Bayart, 20. — Achille Cosset, rue du Fort, cour Desurmont, 8. — Germaine Fray, rue de Lannoy, 354. — François Dubut, rue Beaurewaert, 9. — Geneviève Sartorius, rue Pelart, 111. — Julien Vanpeteghem, rue Blanchemaille. — Nathane Witzebolle, rue Blanchemaille. — André Degrève, rue Blanchemaille. — Julienne Vanderbergue, boulevard de Cambrai. — Alfred Preux, rue Lafontaine, cour Desbonnet, 1. — Louise Delange, rue Newcommen, 43.

Décès. — Henri Govaert, 11 mois, boulevard de Cambrai, 1re cour Selosse, 14. — Marguerite Daverton, 3 ans, rue du Fresnoy, 23. — Yvonne Maes, rue Cadeau, 31. — Alice Helleboid, 19 mois, rue Fosse-aux-Chênes, 37. — Gilberte Vanroyen, 2 jours, rue Blanchemaille. — Jeanne Delaux, 2 ans, rue Desaix, 44.

TOURCOING

GRAVE ACCIDENT D'USINE

Mlle Blanche Petit, 23 ans, peloteuse, demeurant à Neuville-en-Ferrain, était occupée dans la peladerie de MM. Jules Desurmont et fils, rue de Bradford, où elle nettoyait un métier arrêté. Elle avait la main gauche engagée dans les engrenages, quand, par inadvertance, elle lança avec la main droite son métier qui se mit en marche et lui broya les doigts de la main gauche.

La malheureuse reçut les soins de M. le docteur Decherf, qui constata une plaie légère du pouce gauche, une plaie profonde intéressant l'articulation du 4e métacarpien avec la première phalange de l'annulaire ; enfin les 2e et 3e phalanges de l'index gauche avaient été broyées et enlevées au moment de l'accident, ainsi qu'une partie de la première phalange de ce doigt. Ces différentes plaies sur les conséquences desquelles le médecin ne put se prononcer, amèneront une infirmité permanente et une incapacité totale de travail de trois mois environ.

GRAVE ACCIDENT dans une FILATURE

Mlle Marie Castelain, 16 ans, bâcleuse, demeurant, 210, rue du Luxembourg, 3e, était occupée dans la filature de laines peignées de M. J.-B. Honoré, rue de la Malcense, 203, où elle nettoyait son métier. Celui-ci était en marche et la malheureuse eut la main droite prise dans les engrenages.

M. le docteur Delegrange, qui lui a donné des soins, a constaté l'écrasement complet de la 2e phalange et de la moitié de l'avant-dernière du doigt index droit. Les os ont été émiettés.

Le médecin a prescrit une incapacité de travail de 40 jours. Une incapacité permanente partielle de travail résultera de ces blessures.

LEURS RENTES

Chez Charles Tiberghien et fils, un chauffeur, Henri Bouillet, 43 ans, demeurant 18, rue d'Alexandrie en retirant le derrière d'un tombereau, a perdu l'équilibre et est tombé dans la cave. Une contusion du calcanéum droit nécessitera quelques jours de repos.

Le médecin craint une fêlure de l'os ; le diagnostic comporte par conséquent quelques réserves.

— A la Brasserie du Virolois, un garçon de cave, Jules Florin, 28 ans, demeurant rue Mirabeau, en descendant d'un chantier des tonneaux, a eu la main droite prise entre deux de ceux-ci. Une plaie contuse de la face palmaire, de l'index, l'annulaire et l'auriculaire droits nécessiteront 10 jours de repos.

— Chez Desodt-Her entrepreneur, un maçon, Jules Deroubaix, 51 ans, demeurant 7, rue de Rouen, en maniant une pierre, a été contusionné à la jambe droite 8 jours de repos.

Un bon Conseil

Par cette température, les personnes qui ont de violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de vieilles bronchites, se soulagent instantanément et guérissent progressivement en employant la Poudre Louis Legras, ce précieux remède qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, boulevard Magenta à Paris. 580-4

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Il est arrivé mardi matin, aux halles de Tourcoing, huitres.

ETAT CIVIL

de TOURCOING du 26 décembre 1905

Naissances. — Goddefroy Edouard, rue du Flocon, 240. — Delflace Albert, rue Lhomond, 42. — Leveugle Louise, rue du Brun-Pain, 11. — Tiberghien Marie, rue de Melbourne, 32. — Dequinnay Jeanne, rue Wugereau, 2. — Selosse Noële, rue de Roncq. — Carette Lucienne, rue du Luxembourg, 8.

Décès. — Calvelier Joséphine, 80 ans, rue de Lille, 121. — Descamps Louis, 48 ans, rue Nationale, 122. — Balaille Léopold, 55 ans, rue Nationale, 122. — Watteau Marie, 1 mois, place Thiers. — Lucedene Léopold, 40 ans, rue de Madagascar, 51.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Delplanque Alexandre, 33 ans, trieur à l'usine Holden, s'est fait une piqure au pouce droit par un charbon. — Kervoye Adrien 16 ans, même usine, s'est fait de portes contusions à la jambe gauche par suite d'une chute.

OBJET PERDU. — Un collet en fourrure frisée, couleur loutre, a été trouvé, hier, par M. Carre, secrétaire de la mairie, devant la maison du garde Spriet, rue Amiral-Courbet. On peut réclamer cette fourrure au commissariat de police où elle est déposée.

ETAT CIVIL du 26 décembre. — *Naissances.* — Dumortier Germaine, rue Vauban, 12. — Callens Jules, rue du Nord, 37. — Watteau Florent, rue de Wasquehal, 36. — Clais Paul, rue Hoche, 14.

Décès. — Bécu Charles-Victor, 44 ans, employé de commerce, rue Bleher, 147. — Cordonnier Eugénie, 60 ans, sans profession, rue du Nord, 40.

WATTRELOS

ETAT CIVIL du 26 décembre. — *Naissances.* — Louis Pouvier, rue de Roubaix. — Claire Bordiliants, rue de Tourcoing, 100. — Agnès Lagache, rue Thiers. — Alfred Dessaez, rue de Bethunie, 23. — Suzanne Duhem, fort Lillois.

Publications. — Jean-Baptiste Castel, domestique, et Augustine Simon, soigneuse. — Juls Vanbeghem, navetier, et Marie Moulart, bobineuse. — Gustave Creupeland, tisserand, et Hélène Lecercq, bobineuse. — Adolphe Vandenbroeck, cordon boucher, et Marie Coulignez, lessiveuse. — Lucien Manier, journalier, et Flore Dhuisl, ménagère.

Décès. — Jean-Louis Turpin, 71 ans 1 mois, tisserand, rue du Trouble-Fouan. — Frédéric Vandecavoye, 80 ans 5 mois, sans profession, rue du Beck.

Un Noël laïque

La réunion de l'Alcazar. — Conférence Marcel Cauwel. — Le mouvement démocratique à Wattrelos.

Il y a quelques années encore Wattrelos était considéré par les moins pessimistes de nos libres-penseurs comme localité à peu près réfractaire à la propagande démocratique.

La propagande démocratique, à la vérité, n'y avait été faite que très incomplètement, il existait bien un groupement socialiste s'étant donné courageusement à cœur d'organiser les travailleurs sur le terrain économique, il n'y avait dans les rangs républicains qui faisait tous ses efforts pour mettre un frein à la puissance cléricale, mais on n'avait pas encore songé à éclairer toute une laborieuse population prolétarienne sur ses devoirs et sur ses droits, rien n'avant éveillé la force restée latente, méconnue et était rendue impuissante par la volonté d'une réaction omnipotente.

Cette force populaire devait toutefois finir par s'exhiber pour peu qu'on la tirât de sa torpeur artificielle.

A cette besogne ardue mais féconde s'est attelé, il y a un an à peine la section wattrelosienne de la Société républicaine des Conférences populaires. Sous l'énergique et persévérante impulsion de son président, notre ami le docteur Félix Dupré, la salle de l'Alcazar, rue Carnot, est devenue comme un embryon d'université populaire où les réunions se succèdent nombreuses et de plus en plus suivies par la population intéressée.

La deuxième veillée de la saison y a été donnée lundi, à cinq heures et demie du soir. La salle de l'Alcazar, très coquettement décorée, était à peine suffisante pour contenir l'auditoire évalué, au bas mot, à 400 personnes parmi lesquelles beaucoup de dames. Un certain nombre d'institutrices et d'instituteurs y représentaient dignement le corps enseignant laïque.

LA CONFERENCE

A cinq heures et demie, le docteur Félix Dupré déclare la séance ouverte.

— « Je n'ai pas, dit-il, à vous présenter longuement le conférencier, mon excellent ami Marcel Cauwel.

» C'est lui déjà qui, à la satisfaction de tous, inaugura notre section par une conférence sur « La liberté de l'Enseignement et l'enseignement de la Liberté » ...Vous suivez d'autre part son action personnelle de tous les jours dans le journal l'*Egalité*.

» Notre Société ayant voulu qu'aujourd'hui on organise dans toute la région des conférences sur le « Noël humain », nous avons considéré que Marcel Cauwel était tout désigné pour développer cette question devant nous. » (Applaudissements.)

Notre collaborateur, en un discours d'une heure et demie fréquemment interrompu par les acclamations de l'auditoire, a fait d'abord un tableau rapide de la situation de l'humanité à l'époque de la naissance de Jésus le Nazaréen.

Les sociétés antiques n'avaient qu'une apparence de civilisation. Les grands principes de liberté, d'égalité, de justice, de fraternité dont nous nous réclamons aujourd'hui y étaient tout à fait méconnus. La bestialité primitive avait toujours le dessus dans les rapports des hommes entre eux. Le fort opprimait le faible ; le vainqueur réduisait le vaincu en esclavage, à l'état de bête de somme.

Et cependant les facultés humaines de raison et de volonté libre se développaient chez tous les hommes, chez l'esclave comme chez le maître, chez le patricien comme chez le plébéien. L'esclave, objet de douleur physique, souffrait aussi toujours davantage intellectuellement et moralement.

...En ce temps-là, dans une province lointaine du monde antique des peuples d'Occident, un fils de plébéien, d'ouvrier, doué d'une belle intelligence et d'un sens moral remarquable, prêcha la doctrine humaine, la doctrine continuée, améliorée aujourd'hui par les républicains d'avant-garde. Aux hommes divisés par la haine et la violence, il dit : Tous les hommes sont frères et égaux... Tu aimeras ton prochain comme toi-même... Quiconque se servira de l'épée périra par l'épée... Ne juge pas si tu ne veux pas être jugé... etc...

L'orateur montre que ces principes humains ne peuvent être que d'essence humaine et nullement divine, comme le prétendent ceux qui ont exploité le christianisme en en extrayant — pour la forme — la morale servant à étayer leur dogme.

...La légende de Noël est une allégorie poétique de l'application des idées répandues par le philosophe Ghésu.

Devant l'enfant auréolé, symbolisant le genre humain *naissant à ses destinées, les humbles* (les bergers) vont naturellement. Les puissants, les heureux du monde qui recherchent la vérité (les rois mages) vont vers le même but, poussés par un idéal figuré par l'étoile qui les guide.

Auprès de la crèche, il n'y a plus trois rois et trois bergers mais seulement six hommes noblement unis par un même amour fraternitaire.

L'orateur montre, en envisageant l'évolution à nous révélée par l'histoire, que les idées de Ghésu demeurèrent infécondes parce que la recherche du bonheur basée sur ces idées s'étant égarée dans un sens mystique et irréel au lieu de rester sur le terrain logique : le terrain humain.

Marcel Cauwel établit, en se basant sur d'irréfutables faits historiques, que les améliorations sociales réalisées au cours des siècles furent toujours l'œuvre des hommes et non l'œuvre d'un dieu.

En une péroraison qui provoque l'enthousiasme de l'auditoire, il conclut que le peuple souverain éclairé par la raison développée par la Science est destiné, en travaillant lui-même à sa régénération, à devenir en conséquence lui-même son propre Messie.

Le sympathique président, par une allocution bien sentie, a remercié l'orateur de son concours.

« Je reste convaincu, a dit Dupré en s'adressant à notre collaborateur, que votre acte généreux d'apôtre de la cause populaire trouve sa meilleure récompense dans la façon dont l'auditoire l'a accueilli. » (Vifs applaudissements.)

Cette belle manifestation laïque a été suivie d'un concert-spectacle très goûté dont les membres du Cercle Alexandre-Dumas, de Roubaix, remplirent le programme.

LYS

ETAT-CIVIL du 26 décembre 1905. — *Naissance.* — Camille Vancoosthuysse, rue du Vert-Pré.

RESULTATS D'ADJUDICATION. — Mardi, à trois heures et demie, a eu lieu à la mairie de Lys, l'adjudication des fournitures scolaires et de prix pendant les années 1906-1907 et 1908.

Etaient présents : MM. Locuffier, adjoint ; Delespaul et Dubar, conseillers municipaux.

Ont soumissionné, M. Lenoir, de Lille, avec un rabais de 27 fr. 85 % pour les fournitures scolaires et 45 fr. 85 % pour les prix, M. Dervaux, de Marcq-en-Baroeul, 29 fr. % pour les fournitures scolaires et 45 fr. 60 % pour les prix.

M. Dervaux est adjudicataire pour les fournitures scolaires et M. Lenoir, adjudicataire pour les prix.

LILLE

LOGE LA « FIDELITE »

La section de propagande se réunira aujourd'hui mercredi, à 8 heures 1/2. Présence indispensable.

Dramatique Incendie

RUE DE FLANDRE

Pendant la nuit. — Une maison en flamme. — Dix personnes, dont deux bébés en danger. — Courage et sang-froid d'une femme. — Terrible angoisse.

Un violent incendie qui, sans la prompte arrivée des secours, et le dévouement des voisins, aurait pu prendre les proportions d'une véritable catastrophe, a détruit dans la nuit de lundi à mardi, une maison à un étage, située à l'angle de la rue de Bône et de la rue de Flandre et occupée par M. Henri Rotmil, marchand de casquettes.

On sait d'ailleurs, que la plupart des habitations de la rue de Flandre et des rues adjacentes, sont construites presqu'entièrement en bois et ne possèdant qu'un seul étage.

L'immeuble incendié se composait au rez-de-chaussée : d'un magasin donnant sur la rue de Flandre et derrière celui-ci une cuisine.

Le premier étage comprenait également deux pièces où couchaient la famille Rotmil, composée de dix personnes.

Mardi matin, vers trois heures, le quartier était silencieux, lorsque soudain, Mme Duchateau, qui tient un café juste en face du numéro 39, où loge M. Rotmil, et qui venait de se coucher, entendit des cris terribles provenant de la rue.

D'un bond, elle sauta hors du lit et s'élança vers la fenêtre pour se rendre compte de ces appels désespérés poussés par une voix féminine.

Un terrifiant spectacle s'offrit à sa vue. Une femme, à peine vêtue, essayait mais en vain d'ouvrir la lucarne du 2e étage de l'immeuble portant le n° 39. Elle se débattait au milieu des flammes, appelant désespérément : « Au secours ! Sauvez-moi !.....

DANS LA FOURNAISE

Rapide comme l'éclair, Mme Duchateau alla chercher dans la cour de sa demeure une longue échelle et seule réussit à la placer contre la maison voisine.

Pendant ce temps, des voisins avertis par l'odeur et les cris des personnes en danger, sortirent en hâte de chez eux, et tandis que l'un d'eux courait prévenir les pompiers casernés dans la rue, d'autres se mettaient en devoir de commencer le sauvetage.

Ce fut d'abord M. Jean Blauwblomme, rempailleur de chaises, qui seconda Mme Duchateau pour sauver les personnes qui se trouvaient dans le brasier.

Une angoisse poignante s'empara des personnes présentes car le sauvetage était des plus difficiles à opérer, dix personnes se trouvaient dans l'immeuble incendié, dont deux jeunes enfants.

Il fallait en outre prendre de grandes précautions, car le plancher à moitié consumé menaçait à chaque instant de s'effondrer.

Néanmoins, grâce au dévouement des deux personnes citées plus haut, aidées de MM. Dekarser et Carlier, en moins de dix minutes, tout le monde était sauvé !

Ce fut Mme Rotmil, vêtue d'un simple jupon, qui descendit à l'aide de l'échelle dans la rue, bientôt suivie de son frère, de son mari M. Rotmil, qui tenait dans ses bras ses deux enfants et de la famille entière dont aucun membre ne fut blessé. Tous se réfugièrent chez Mme Duchateau qui en la circonstance a fait preuve d'un sang-froid extraordinaire. Elle fût d'ailleurs vivement félicitée par la foule.

Les pompiers, dont le poste est situé dans la même rue, arrivèrent aussitôt avec une pompe et combattirent vigoureusement le fléau qui, trouvant un aliment facile dans l'immeuble en bois, faisait des ravages effrayants.

On a craint pendant un moment, que le feu se communiquât à la maison de Mme Duchateau. L'incendie était très violent, les flammes traversaient la rue dans toute sa largeur.

Les pompiers après avoir brisé à coups de hache les volets de la maison incendiée, pour combattre les flammes, se bornèrent à protéger les maisons voisines dont les habitants déménageaient leurs meubles en toute hâte.

Ils inondèrent le foyer et après plus d'une heure de travail le feu était circonscrit, mais de la maison Rotmil, *il ne restait plus que des ruines.*

LES DEGATS

Le mobilier, les marchandises, des articles de confection, de la lingerie et même de la bijouterie ; un grand nombre de casquettes ont été la proie des flammes.

Des billets de banque enfermés dans un coffret placé dans un meuble ont subi le même sort.

Comme on le voit, les dégâts seront importants. Ils n'ont pu encore être évalués. Ils sont heureusement couverts par une assurance.

M. et Mme Rotmil nous ont déclaré qu'ils s'étaient couchés vers onze heures du soir, après avoir selon leur habitude éteint toutes les lampes ainsi que la cuisinière. Ils ne peuvent s'expliquer où et comment le feu a pu prendre naissance. Ils affirment, en outre, qu'il ne faut pas songer à la malveillance.

Comme nous l'avons dit plus haut, ce fut Mme Rotmil qui, suffoquée par la fumée, s'éveilla et courut à la fenêtre, d'où ses cris réussirent à éveiller Mme Duchateau.

On juge de la terrible émotion de la pauvre femme qui ne pouvait parvenir à ouvrir la fenêtre, en raison de la dilatation produite par la chaleur. Ce ne fut qu'après dix minutes d'énergiques efforts qu'elle y parvint.

Une enquête est ouverte par la police pour rechercher les causes de l'incendie. M. Roussenac, commissaire de police du quartier s'est en effet, rendu mardi matin sur les lieux du sinistre.

UNE FAUSSE NONNE

M. Delalé, juge d'instruction chargé d'instruire l'affaire d'escroquerie dans laquelle est insulpée Marie Ballot, qui, sous le costume de religieuse, commettait ses escroqueries, vient de recevoir des renseignements de Paris qui d'abord confirment son identité, puisqu'elle a été condamnée en 1894 dans la capitale, pour escroqueries de même genre.

Théâtres, Fêtes et Concerts

Au Kursaal

LA BELLE MARSEILLAISE

Bien agencée, intéressante, amusante, émouvante même par endroits, la pièce de M. Pierre Berton que nous donne en ce moment au Kursaal une tournée Baret reçoit chaque soir l'accueil très chaleureux dont elle est digne. Cette excellente comédie dramatique est une des meilleures que nous avons entendues depuis longtemps : elle pourrait avoir le même succès que la célèbre *Madame Sans-Gêne*.

En tout cas le spectacle est fort joli, avec de somptueux costumes qui décèlent un sérieux et minutieux souci de la vérité historique et la pièce est jouée de fort bon ensemble.

Au total, une jolie, très jolie soirée à passer.

P. C.

PALAIS D'HIVER.—Brasserie de l'Industrie
9, Rue Esquermoise, Lille.
Tous les jours de 4 h. 1/2 à 7 h. 1/2 et de 8 h. 1/2 à Minuit avec le concours de MMes Fernande Laurent, **Louise de Parme**, MM. Momejan, Lanjal, **Les Gil d'Or**.
Jeudi 28. — Arbre de Noël. Matinée, Distribution de Jouets aux enfants. — Entrée : **0,25**.

Cinéma gratis t. l. Jours : Galeries Lilloises 26-4.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

DENAIN

LE MILLION DES MINEURS. — Les vieux mineurs qui participent au million sont priés de se rendre à la Mairie le dimanche 31 décembre courant, de 9 heures du matin à midi, pour qu'on puisse dresser le certificat de vie nécessaire au paiement.

EN FAMILLE. — Dans la nuit du 25 au 26, vers 2 heures du matin, les agents de patrouille entendant une dispute dans un estaminet de la place Gambetta, se rendirent sur les lieux et virent deux belles-sœurs en train de se chamailler. L'une d'elles avait reçu des coups d'épingle à chapeau de dame et avait en outre été mordue.

Après avoir rétabli l'ordre, les agents dressèrent procès-verbal à la charge des deux délinquantes.

LES BUCHEAUX. — Procès-verbal a été dressé à la charge du sieur Mertens Théophile, pour défaut de balayage du fil d'eau.

VIEUX-CONDE

LE CONCERT DE LA SYMPHONIE. — Ce fut une belle et agréable soirée et dont chaque assistant conservera un bien doux souvenir que celle qui a eu lieu, dimanche dernier, dans le salon des Arts.

Le Cercle symphonique offrait ce jour-là son concert annuel et il s'était assuré le concours d'artistes distingués.

Citons en passant, Mlle Rienne, Mlle Yvette, MM. Yorick Delnaye, Rienne, et Wittmann, du « Théâtre Watteau de Valenciennes », M. Fontaine, lauréat de la Société nationale des Orphéonistes Valenciennois, M. Pavoud, violoncelliste, M. Hector Michaux, flûtiste, élève de M. Dubois, de l'Académie de Valenciennes.

Tous ces artistes ont rivalisé de zèle et de talent et ont charmé l'auditoire dans leurs différentes exécutions.

Leur succès a été grandiose et le nombreux public qui avait pris part à cette soirée ne leur a pas ménagé ses applaudissements.

La société « Le Cercle Symphonique », si habilement dirigée par M. E. Vaudran, a obtenu, elle aussi, un joli succès dans sa fantaisie sur « Carmen », et sa fantaise sur « l'Arlésienne ».

L'exécution a été très goûtée et écoutée avec plaisir et attention par tous les auditeurs.

Cette soirée a été, en un mot, un vrai régal musical agrémenté d'une note gaîe qui ne manquait pas de rehausser le prestige du programme.

Un bal qui commença vers 10 heures un quart pour finir vers une heure du matin clôtura cette belle fête.

PAS-DE-CALAIS

La conférence Hervé à Lens

Nous avons publié, lundi matin, dans notre édition du Pas-de-Calais, le compte-rendu de la conférence Hervé, qui a eu lieu à Lens au n° 4. Nius croyons intéressant de la mettre sous les yeux de tous nos lecteurs.

« Les amateurs d'émotions fortes, alléchés par les promesses de chambardement de la presse bien pensante, ont été déçus. La conférence Hervé qui devait, paraît-il, faire couler des flots de sang, a passé pour ainsi dire inaperçue au milieu de l'indifférence générale.

Le citoyen Hervé a pu, en effet, s'apercevoir en débarquant à Lens, qu'il s'était fourvoyé dans un milieu qui inspire à notre population laborieuse et honnête autre chose que de la sympathie. La « réception » qui lui fut faite a été plutôt refrigérante.

Outre le citoyen Demay, secrétaire d'un groupe fantôme, on remarquait le farouche Benoit dont le chapeau pointu des grands jours et le phalzar à pattes d'éléphant eut fait loucher un brigand calabrais, le rugueux Lalyre dont toutes les cordes vibraient, en tout dix-huit personnes.

Cet imposant cortège gagna la Maison du Peuple pendant que le vibrant Lalyre entonnait tout seul un chant libertaire, d'une voix mal assurée.

Le citoyen Hervé se rendit ensuite devant le bureau de la section de Lens qui l'avait convoqué et après une heure de discussion, décida de faire sa conférence sous les auspices du groupe n° 4. A huit heures, il faisait son entrée dans la salle Durieux, où l'attendaient deux cent-cinquante personnes composées en grande partie de curieux.

Le citoyen Dehay fut nommé président avec comme assesseurs, l'honnête Simon, dit Ricq, et l'éloquent Evrard Bernard, qui ce jour-là, ne tenait « pas son glaive au bout de son bras, flamboyant ».

Le discours du citoyen Hervé qui a duré près de deux heures, pouvait certainement être fait en cinq minutes et malgré ses effets oratoires, il a visiblement fatigué son auditoire qui attendait avec anxiété, pendant une heure et demie, l'exposé des fameuses théories. Ce fut donc au bout de six quarts d'heure de « remplissage », dont l'assiette au beurre et les journaux ont surtout fait les frais, que le citoyen Hervé a sorti les théories qui ont fait dans la France entière le bruit que l'on sait. Elles se résument d'un mot : En cas de mobilisation, répondre à l'appel par la grève des réservistes et par l'insurrection armée devant l'ennemi.

Nous n'insisterons pas ici sur ce que ces théories ont de décevant dans l'état actuel des nations et le danger qu'elles présentent pour l'existence même de ces nations. Nos militants les plus autorisés, à qui les longs services rendus à la démocratie ont donné l'autorité indiscutable et indiscutée en matière de socialisme international, l'ont déjà fait mieux que nous ne pourrions le faire.

Mais il semble résulter des explications d'Hervé, que lui-même ne considère ses théories que comme une menace suspendue sur la tête des gouvernements et qu'il n'oserait pas en préconiser l'application en face du fait accompli.

Quoiqu'il en soit les principes de l'hervéisme n'ont rencontré dans l'auditoire qu'un accueil peu enthousiaste, sauf bien entendu de la part des trois ou quatre douzaines de libertaires qui, venus de toute la région, s'écorchaient la peau des mains à applaudir à tout rompre, même quand ils ne comprenaient pas.

Ces applaudissements sont devenus frénétiques quand ce vieux farceur de Benoit est venu déclarer à la tribune avec des roulements d'yeux à effrayer les petits enfants, qu' « il espérait bientôt voir planter tous les drapeaux dans un tas de fumier ».